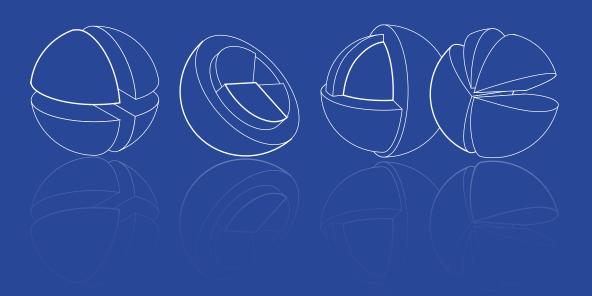


# PROGRAMME DE TRAVAIL 2024





# ÉDITORIAL

L'année 2023 a été particulièrement riche pour France Stratégie, avec plusieurs publications marquantes qui illustrent la diversité des thèmes traités et des méthodes employées. Citons l'ambitieux rapport piloté par Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz sur les incidences économiques de l'action pour le climat, la deuxième édition de la conférence des métiers et ses publications associées sur les enjeux de la transition écologique en matière d'emploi et de compétences, les travaux novateurs sur le poids des héritages dans les parcours scolaires et la mobilité sociale, ou encore les rapports finaux des comités d'évaluation sur la fiscalité du capital et sur le plan de relance.

2024 s'inscrit dans la continuité des années précédentes, même si des inflexions sont apportées. Un peu plus de la moitié de nos ressources sont consacrées à des missions confiées par l'exécutif. Pour le reste, le choix de nos travaux est élaboré en associant notre écosystème – administrations et partenaires sociaux –, avec le souci constant de s'appuyer sur ce qui fait la valeur ajoutée de France Stratégie. En particulier, notre positionnement interministériel et la composition plurielle de nos équipes nous incitent à privilégier les sujets croisant les angles et les expertises. Aussi le découpage de notre programme de travail en différents axes est-il en partie conventionnel, car beaucoup de nos projets relèvent de plusieurs d'entre eux. Une telle approche transversale se révèle bien adaptée aux enjeux de la transition climatique. Les objectifs de la France en termes de réduction de gaz à effet de serre ne pourront être réalisés que si les efforts demandés sont – et sont perçus comme – justes, et si les besoins en emploi, en formation et en compétences sont anticipés. De manière symétrique, la France doit atteindre ses objectifs de redressement de la productivité, de réindustrialisation, de plein emploi et de qualité des emplois tout en respectant ses engagements environnementaux. Le tout dans un contexte de changement climatique auquel nous devons nous adapter.

La dimension prospective de nos travaux reste forte en 2024, avec les missions conduites à la demande du gouvernement sur les besoins en eau et sur la réindustrialisation à l'horizon 2035, les études que nous menons sur la crise d'attractivité du secteur public ou encore celles consacrées à la sobriété foncière et à la réduction de l'artificialisation des sols. À l'automne dernier, plusieurs comités d'évaluation pilotés par France Stratégie ont clos leurs travaux. Parallèlement, nous avons été saisis de deux nouvelles demandes d'évaluation, l'une sur les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'autre sur l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Nous avons également relancé les travaux de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI) sur les politiques d'innovation verte. Et d'autres évaluations pilotées par France Stratégie pourraient être initiées prochainement.

Ce programme ne saurait résumer l'ensemble des travaux que nous engagerons dans les prochains mois. Comme chaque année, nous pourrons adapter l'ordre de nos priorités, en fonction de missions qui nous seront confiées par l'exécutif, telles que l'hébergement du Haut Conseil des rémunérations, de l'emploi et de la productivité installé le 28 mars, ou d'une demande sociale qui évoluerait. Avec le départ à la retraite de Gilles de Margerie à l'automne dernier, cette agilité est de circonstance pour 2024, année de transition à la tête de France Stratégie.

# RÉUSSIR LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique implique une transformation majeure de nos comportements et de notre système productif, qui ne pourra réussir que si elle est soigneusement planifiée. France Stratégie s'attache à éclairer cette planification par des travaux prospectifs et des analyses dans les domaines du changement climatique et de la biodiversité, sous des angles divers, allant des besoins en emplois jusqu'aux questions de transition juste, en passant par des analyses sectorielles. Le comité d'experts sur l'évaluation socioéconomique y contribue également par ses travaux méthodologiques.

### MIEUX MESURER L'IMPACT DES ACTIVITÉS HUMAINES

#### Quels usages de l'eau dans un futur marqué par une réduction de la ressource disponible ?

En France métropolitaine, la ressource en eau douce disponible tend à se raréfier sous l'effet du changement climatique. Des tensions entre usages se font jour dans certains territoires. France Stratégie a été missionnée par la Première ministre en 2023 pour établir une prospective de la demande en eau (prélèvements et consommations) à horizon 2050 à l'échelle de sous-bassins versants. Plusieurs scénarios seront élaborés. Ces besoins en eau seront ensuite confrontés à la ressource potentiellement disponible au même horizon, telle qu'elle sera projetée par l'étude Explore 2 portée par l'Inrae et l'Office international de l'eau (OiEau). Cela permettra d'identifier les territoires en risque de déséquilibre quantitatif ainsi que les leviers susceptibles de limiter ces risques. Ce travail, supervisé par un comité de pilotage réunissant des représentants des différents organismes compétents, s'appuiera sur l'outil de modélisation « Strateau » du Cerema. Il se traduira par la publication d'un rapport au second semestre, précédé d'une note à vocation pédagogique présentant les concepts et les grandes tendances.

#### Quels outils de modélisation pour une prospective des forêts françaises ?

Les forêts constituent un puits de carbone essentiel à l'atteinte des objectifs d'atténuation du changement climatique de la France. Mais elles sont également des espaces de production de bois, des lieux de loisirs et des réservoirs de biodiversité. Leur gestion à long terme nécessite donc des arbitrages. En collaboration avec le service des statistiques et de la prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, France Stratégie envisage de constituer un groupe de travail formé d'experts et de représentants de l'administration, qui pourrait i) analyser les outils de modélisation disponibles pour décrire l'évolution des forêts, du secteur forestier et des usages du bois en France à moyen et long terme ii) discuter du domaine de pertinence et des limites de chaque modèle ainsi que de leur complémentarité d'ensemble iii) identifier les éventuelles lacunes et formuler des recommandations pour les combler, en vue de constituer l'outillage technique nécessaire pour mener une prospective forêt-bois couvrant l'ensemble du sujet.

#### ■ Comment et pourquoi valoriser la biodiversité?

Pourquoi protéger la biodiversité ? Parce que nous dépendons des services fournis par les écosystèmes, parce que c'est un patrimoine, pour des raisons esthétiques ou éthiques, etc. En somme, nous protégeons la biodiversité car nous lui attribuons une multitude de valeurs. Ces valeurs peuvent-elles être décrites et quantifiées ? Comment peuvent-elles servir les décisions publiques et privées ? L'objet de cette étude est d'abord de faire le point sur l'estimation et l'utilisation des valeurs, notamment monétaires, associées à la biodiversité en France. Il s'agit ensuite de

formuler des recommandations pour améliorer cette valorisation et sa prise en compte dans la planification écologique et les décisions publiques.

#### Quel est le potentiel des paiements pour services environnementaux en France ?

Le cadre mondial pour la biodiversité adopté par la COP15 à Montréal en décembre 2022 souligne le potentiel des paiements pour services environnementaux (PSE) pour contribuer à la protection de la biodiversité. On présentera cet instrument qui suscite un intérêt croissant, ainsi que ses mises en pratique dans un cadre public ou privé. On cherchera ensuite à en déterminer le potentiel en France, à l'heure où les initiatives se multiplient (propositions du « plan eau » de 2023 et de la troisième stratégie nationale biodiversité, lancement par le WWF de PSE forestiers, etc.). Enfin, on s'interrogera sur l'efficacité d'un tel outil et on formulera des recommandations sur son encadrement et, le cas échéant, sur son application en France.

#### Révision de la valeur de l'action pour le climat

La valeur de l'action pour le climat (VAC), qui représente le coût marginal pour la collectivité d'une tonne de  $CO_2$  évitée, constitue un outil essentiel pour orienter les choix d'investissements publics et pour conduire la transition climatique. Plusieurs raisons poussent à la révision de la trajectoire actuelle de la VAC (qui a été fixée en 2019) dont le rehaussement de l'objectif à l'horizon 2030 (Fit for 55) mais aussi l'amélioration des connaissances (notamment grâce à la commission sur les coûts d'abattement hébergée par France Stratégie) et l'évolution des conditions physico-économiques (puits forestier, prix de l'énergie, etc.). Une commission réunissant des experts et des représentants de l'administration et de la société civile sera chargée de définir une nouvelle trajectoire, qui aura vocation à être inscrite dans la stratégie nationale bas carbone.

#### Quels coûts d'abattement dans la métallurgie et l'agriculture ?

La commission sur les coûts d'abattement, qui a publié en 2023 un rapport sur le ciment et une note de synthèse, poursuivra ses travaux. Ils permettront d'évaluer la pertinence socioéconomique et de hiérarchiser différentes actions et technologies de décarbonation dans les secteurs de la métallurgie (acier et aluminium en particulier) et de l'agriculture, en fonction de leur coût pour la collectivité rapporté aux tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.

#### ■ Analyse coûts-bénéfices des Jeux olympiques et paralympiques de Paris

Dans le cadre d'un programme de treize études sur les impacts des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) piloté par la Délégation interministérielle aux JOP, France Stratégie a été chargée de réaliser une analyse coûts-bénéfices. Ce bilan socioéconomique ex post, attendu pour l'été 2025, s'appuiera sur les études sectorielles réalisées par les administrations. Il prendra en compte les coûts directs des JOP (investissement et fonctionnement), leurs recettes directes, leurs bénéfices induits en termes d'activité, la satisfaction retirée par les spectateurs, les nuisances subies par les riverains, les impacts environnementaux, les effets sur la pratique sportive, etc. France Stratégie bénéficiera de l'appui méthodologique d'un conseil scientifique dédié à cette étude.

# COMMENT ASSURER LA FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET OPÉRATIONNELLE DE LA TRANSITION ?

#### ■ Sobriété énergétique à l'échelle européenne

Le rapport thématique *Sobriété* de la commission Pisani-Ferry/Mahfouz a mis en évidence le rôle important de la sobriété dans l'atteinte des objectifs de décarbonation de la France. Ce travail sera prolongé en élargissant le champ géographique à l'Union européenne. En premier lieu, les réductions d'émissions à attendre de la sobriété seront comparées entre États membres sur la base des scénarios européens existants, notamment ceux élaborés par le réseau CLEVER construit par l'association négaWatt et ses partenaires européens. En second lieu, les politiques de sobriété mises en place seront analysées, en soulignant les points communs et les divergences entre les pays européens. Des recommandations de politiques publiques pourront en être tirées.

#### ■ Comment le numérique peut-il aider à la transition climatique ?

Si l'empreinte environnementale du numérique est de mieux en mieux documentée, on évalue encore mal dans quelle mesure le numérique peut, à l'inverse, faciliter la transition écologique. Sur la base d'une revue de littérature et de l'analyse de cas d'usage, il s'agit, d'une part, de dresser un panorama des premiers éléments qui permettent de quantifier les canaux par lesquels le numérique peut réduire les émissions des autres secteurs et, d'autre part, d'identifier les mesures qui faciliteront la mise en œuvre de ce potentiel.

#### Comment la transition redéfinit-elle le concept de justice sociale ?

Comme l'a souligné le rapport Pisani-Ferry/Mahfouz, la transition climatique, qui est spontanément inégalitaire, ne sera acceptée que si les efforts sont perçus comme équitablement répartis. Pour l'État se pose la question suivante : quelles politiques publiques peuvent être à la fois efficaces dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, justes selon un principe à définir et acceptables par une grande partie de la population ? On se propose de revisiter la théorie de la justice sociale à la lumière des enjeux environnementaux, en passant en revue les critères de justice. Une classification des outils de partage de la charge de la transition pourra être construite sur cette base. Les conditions d'acceptation et de légitimation des politiques de transition, y compris dans leur processus d'élaboration, pourront être étudiées pour certains leviers de décarbonation de la stratégie nationale bas carbone.

#### Quelle mutualisation des risques climatiques ?

L'augmentation prévisible des risques climatiques, notamment ceux de nature à porter atteinte aux biens des ménages, amène à s'interroger sur la soutenabilité du système actuel d'assurance et de prévention en la matière, d'un point de vue financier mais aussi social. Cette question sera étudiée sur un horizon de moyen terme en s'appuyant sur des projections des aléas naturels et en caractérisant les risques qu'ils induisent. Des scénarios de mutualisation des risques climatiques seront construits, leurs avantages et inconvénients comparés. Ils pourront couvrir un large spectre, allant de l'amélioration du système existant à des modifications plus profondes, pouvant s'inspirer notamment de la mutualisation de certains risques couverts par la sécurité sociale. Cette étude s'appuiera sur un groupe de travail réunissant des chercheurs ainsi que des représentants de l'administration et du secteur de l'assurance.

#### Quelle planification en matière d'emplois et de compétences ?

France Stratégie organisera la troisième conférence annuelle des métiers en juillet 2024. Celle-ci sera consacrée à la déclinaison sectorielle de la planification en matière d'emplois et de compétences, avec une attention particulière portée à la dimension territoriale. La conférence s'articulera autour de deux axes. Le premier temps sera consacré à la stratégie emplois et compétences de la planification écologique et à la déclinaison territoriale de cette stratégie dans certains secteurs clés. Le second temps sera consacré à la présentation d'un bilan d'étape – notamment en ce qui concerne la cartographie de l'offre de formation initiale et continue régionale – de la façon dont les politiques publiques de décarbonation du secteur du bâtiment ont pris en compte les leviers et les freins identifiés en 2023 pour répondre aux enjeux des emplois et des compétences à l'horizon 2030.

#### Les politiques de l'emploi en faveur de la transition écologique : le cas de la formation

De nombreux travaux visent à analyser l'impact de la transition écologique sur le marché du travail et sur l'emploi. En revanche, il n'existe pas d'analyses spécifiques sur la façon dont les politiques de l'emploi agissent en faveur de la transition écologique. Aussi France Stratégie propose-t-elle d'ouvrir en 2024 ce chantier en ciblant le volet formation de ces politiques à travers les dispositifs d'aides à la formation et à la transition professionnelle. Il s'agira d'analyser dans quelle mesure ces dispositifs favorisent les réallocations d'emploi vers des emplois favorables à la transition et accompagnent les effets sur l'emploi de la transition écologique.

## ■ Groupe de travail du REC : méthodologie des impacts de la transition écologique en matière d'emploi et de compétences sur un secteur d'activité

Le Réseau Emplois Compétences (REC) lancera au second semestre 2024 un travail qui permettra de capitaliser sur les travaux sectoriels menés par France Stratégie, mais aussi sur les nombreuses initiatives conduites par les membres du REC (OPCO, observatoires de branches, fédérations professionnelles, opérateurs, etc.). Il s'agira d'élaborer une méthodologie commune pour les acteurs souhaitant mener des travaux prospectifs sur les besoins de recrutement générés par la transition écologique et sur leur impact sur le système de formation initiale et continue actuel (évolution des référentiels de formation et de certification, des blocs de compétences, etc.).

# UNE ÉCONOMIE PRODUCTIVE ET AU PLEIN EMPLOI

Compte tenu des défis majeurs de la transition écologique et des enjeux géopolitiques et sociaux à horizon de dix ans, les politiques économiques et d'emploi doivent œuvrer à préparer les entreprises et les travailleurs à les relever. L'économie nationale doit gagner en productivité et en compétitivité, et se rapprocher du plein emploi en visant une réindustrialisation compatible avec nos engagements environnementaux, en progressant sur les politiques de soutien à l'innovation verte et en améliorant l'adaptation de notre système de formation et la qualité des emplois offerts. Beaucoup de ces sujets sont au cœur des programmes du Conseil national de productivité (CNP) et du Réseau Emplois Compétences, dont les secrétariats sont assurés par France Stratégie.

#### INDUSTRIE ET INNOVATION

#### Quelle réindustrialisation pour la France à horizon 2035 ?

En novembre 2023, le ministre chargé de l'Économie et des Finances et le ministre délégué à l'Industrie ont confié à Olivier Lluansi une mission sur l'avenir des politiques industrielles du pays. Pour cette mission qui doit s'achever durant le premier semestre 2024, France Stratégie mène un exercice de prospective sur la réindustrialisation de la France à horizon 2035 associant différentes administrations et opérateurs concernés. L'objectif est de déterminer quelles seraient les implications de différents scénarios de réindustrialisation sur certaines variables économiques et environnementales. En particulier, nous estimons les besoins des différents scénarios de réindustrialisation en termes d'emploi, d'investissement, de R&D, d'énergie, d'eau, de foncier industriel, et leurs impacts sur la balance commerciale, les émissions de CO<sub>2</sub> et notre empreinte carbone globale. Une réflexion sur les leviers nécessaires pour atteindre un scénario souhaitable et réalisable sera également menée par la mission.

## ■ D'où viennent les différences d'intensité carbone entre les industries française et allemande ?

L'intensité carbone dans l'industrie est significativement plus élevée en France qu'en Allemagne. C'est particulièrement le cas dans la métallurgie ou la chimie, alors que l'inverse prévaut dans le secteur du papier/carton ou dans l'agroalimentaire. Les travaux de France Stratégie, menés en collaboration avec l'Insee et le Citepa, viseront à comprendre d'où provient cette différence : artefact statistique lié à une divergence dans la manière de mesurer la valeur ajoutée et les émissions ? Différences dans les procédés de fabrication ? Positionnement différent de l'Allemagne par rapport à la France ?

#### Quelles politiques d'innovation verte privilégier ?

Dans le cadre de la commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI) lancée en 2014, France Stratégie engage en 2024 un cycle de travaux d'évaluation des politiques d'innovation verte au niveau international. Les analyses s'efforceront d'identifier les priorités scientifiques et les choix technologiques des pays de l'OCDE, et d'appréhender les modalités des politiques déployées (évaluation ex ante, moyens, modes de financement, articulation avec les autres leviers de politique publique, etc.). L'objectif est de repérer les bonnes pratiques en matière d'innovation verte à l'étranger et de déterminer si elles sont transposables à l'environnement français.

#### ■ Efficience énergétique de l'industrie française

L'objectif de ces travaux est d'estimer, à partir de données individuelles d'entreprises, l'inefficience énergétique des établissements industriels français, mesurée par l'écart entre leur niveau d'efficience énergétique (le ratio valeur ajoutée sur énergie utilisée) et le niveau d'efficience des entreprises à la frontière. On tentera de comprendre l'origine de cet écart : mauvaise allocation des ressources, absence de progrès technique ou d'économie d'échelle, etc. ?

#### ■ Le véhicule autonome en Chine

Le développement du véhicule autonome, étroitement lié à celui de l'intelligence artificielle, est susceptible de transformer radicalement à terme la manière dont nous appréhendons la mobilité individuelle ainsi que toute la chaîne de valeur. La Chine paraît significativement plus avancée en la matière que le reste du monde (à l'exception notable de la Californie). Cette étude s'attachera à comprendre les motivations de la Chine ainsi que sa stratégie et décrira son état d'avancement en matière de réglementation, d'écosystème industriel, d'essais et de déploiements commerciaux. Elle s'interrogera sur les conséquences de ces développements pour l'Union européenne et la France.

## DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES ET PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

#### ■ Déterminants de la faiblesse du nombre d'ETI en France

La faiblesse du nombre d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises par rapport à leurs homologues allemandes ou italiennes est souvent invoquée pour expliquer certaines difficultés de notre économie. Nous documenterons l'évolution de la dynamique des ETI sur longue période (depuis 1993) et analyserons leur démographie (entrée et sortie dans la catégorie) afin d'en déterminer les principaux facteurs.

#### Quel impact de la création d'entreprises sur la création d'emplois ?

À la suite de ses travaux récents sur la création d'entreprises en France et en comparaison internationale, France Stratégie cherchera à mieux comprendre la dynamique des créations d'entreprises en France et à mesurer ses effets sur l'emploi.

#### ■ Suites de l'évaluation de la loi PACTE

Dans le prolongement de l'évaluation des principaux dispositifs introduits par la loi PACTE menée ces dernières années, France Stratégie va recentrer ces travaux sur les sujets suivants. Une première étude s'intéressera aux seuils légaux – modifiés par la loi PACTE – et aux comportements des entreprises autour de ces seuils. Une autre s'intéressera à l'impact du renforcement de la présence de représentants des salariés dans les conseils d'administration sur diverses variables (partage de la valeur ajoutée, investissement). Une troisième étudiera les déterminants du choix entre les différents instruments de partage de la valeur ajoutée (participation, intéressement, prime, etc.).

### MACROÉCONOMIE ET PRODUCTIVITÉ

#### Quels ont été les principaux effets de France Relance ?

Alors que le rapport final d'évaluation du plan de relance introduit lors de la crise du Covid-19 a été publié au début de l'année 2024, les travaux de France Stratégie sur ce sujet vont se poursuivre en 2024, sur la base d'appels à projet de recherche engagés en 2023, qui devraient se terminer d'ici l'automne 2024. Ils porteront sur l'impact macroéconomique du plan de relance et sur les effets de la baisse des impôts de production sur la performance des entreprises.

#### Les déterminants de la productivité française

Dans le cadre du rapport 2024 du conseil national de la productivité (CNP), dont le secrétariat est assuré par France Stratégie, plusieurs thèmes liés à la productivité seront abordés. Un thème majeur sera de comprendre les principaux déterminants de la baisse récente de la productivité qui a été particulièrement marquée en France depuis 2019. France Stratégie a constitué et anime un groupe de travail réunissant les experts des principales administrations et centres de recherche qui travaillent sur ce sujet. D'autres chapitres pourront explorer le rôle de la numérisation et de l'intelligence artificielle sur la productivité ainsi que le lien entre éducation et productivité.

#### ■ Financement des investissements verts

À la suite du rapport Pisani-Ferry/Mahfouz publié en 2023, France Stratégie envisage de mener des travaux pour affiner l'estimation des besoins de notre économie en termes d'investissements dans la transition. En particulier, il serait nécessaire de cartographier et d'estimer de façon précise les investissements du secteur privé (ménages, PME, etc.) potentiellement rentables mais contraints pour des raisons de liquidité ou d'accès au crédit, et de réfléchir aux leviers pour rendre possible ces investissements.

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

#### Identifier des leviers d'action pour promouvoir des emplois de qualité

Dans le prolongement de la note de diagnostic sur la qualité de l'emploi à l'échelle des métiers parue en 2023, deux types de travaux sont prévus en 2024 : enrichir l'analyse statistique par une approche rétrospective et identifier des leviers d'action pour améliorer la qualité de quelques métiers stratégiques à horizon 2030.

#### ■ La qualité du dialogue social et sa mesure

Ce projet vise à approfondir les réflexions menées en marge de l'évaluation des ordonnances Travail, sur la façon de mesurer la qualité du dialogue social en entreprise. S'appuyant sur un groupe de travail réunissant chercheurs, praticiens et représentants des pouvoirs publics, ce projet a pour objectif d'élaborer un référentiel permettant d'analyser les multiples registres auxquels renvoie la notion de « qualité » du dialogue social. En abordant la question par les outils de mesure, on peut envisager le sujet tant au niveau opérationnel, pour les acteurs cherchant à jauger leurs pratiques dans l'entreprise, qu'à un niveau agrégé pour évaluer l'état des pratiques sur une population d'entreprises. Des séances thématiques seront organisées pour décliner ce questionnement sous différents angles.

# ■ L'impact de l'intelligence artificielle sur les compétences, les métiers et l'organisation du travail

Initié en 2022, ce projet évalue, à partir d'enquêtes menées auprès d'entreprises (dans l'industrie, le transport, la logistique et la santé), les impacts de systèmes d'intelligence artificielle déjà déployés dans les organisations, afin de mieux appréhender leurs

effets sur les travailleurs. Les conditions de déploiement de cette technologie et la prise en compte des interfaces humains-machine sur les conditions de travail sont aussi analysées à la lumière des enquêtes de terrain.

#### ■ Impacts territoriaux du télétravail

L'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) a sollicité France Stratégie pour réaliser une étude sur les impacts territoriaux du télétravail. L'objectif est de documenter les impacts de cette mutation dans l'organisation du travail sur différents plans : en termes de choix résidentiels et donc d'offre de logements, de bureaux et de services dans les territoires ; en termes de mobilité et donc d'infrastructures de transports ; en termes de besoins en équipement de télécommunications ; et en termes de « fonctions » des territoires, des métropoles aux espaces ruraux. Un cadrage national sera complété par des focus territoriaux, nourris par des entretiens menés avec des associations d'élus, des collectivités territoriales, des autorités organisatrices de l'habitat et des mobilités, des agences d'urbanisme et des opérateurs.

#### ■ Évaluation de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée

Le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion a confié à France Stratégie et à la Dares la mission d'assister les travaux du comité scientifique en charge de l'évaluation de la deuxième phase de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée », votée dans la loi du 14 décembre 2020. Ce comité scientifique, présidé par Yannick L'Horty et composé de chercheurs et de représentants des services d'études et de statistiques d'administrations, prépare les éléments nécessaires à la rédaction d'un rapport prévu pour la mi-2025. Celui-ci portera en particulier sur le coût du dispositif pour les finances publiques, sur les externalités positives constatées et sur les résultats comparés à ceux des structures d'insertion par l'activité économique. Des travaux d'ordre qualitatif viendront compléter les analyses en vue de déterminer les conditions dans lesquelles l'expérimentation peut être prolongée, élargie ou pérennisée.

# ■ REC : comment améliorer la lisibilité et la visibilité des systèmes de certification et d'évaluation des acquis de l'apprentissage ?

Du fait de sa complexité et de son évolution réglementaire récente, l'écosystème français de la certification peut sembler difficile à appréhender, tant pour certains acteurs du champ de l'emploi-formation que pour les actifs qui ont besoin de se former et de valoriser leurs acquis. Plus globalement, les modalités de « validation des acquis de l'apprentissage » rassemblent aujourd'hui une grande diversité de systèmes. Certains sont institutionnels (RNCP, RS), d'autres sont émergents ou en voie de généralisation (badges numériques, micro-certification, etc.). Harmoniser et faire dialoguer ces systèmes pour mieux répondre aux besoins en compétences du marché du travail et pour sécuriser les parcours professionnels est un enjeu de premier ordre. C'est l'objet du nouveau groupe de travail du REC lancé début 2024, composé de représentants d'administrations, d'observatoires régionaux et sectoriels, d'employeurs et d'experts de ce champ en France et en Europe.

#### REC : prolifération des listes de métiers et métiers d'avenir

Des travaux organisés par le Réseau Emplois Compétences en 2022 ont mis en évidence la multiplicité des listes de métiers (métiers émergents, porteurs, en tension, en forte évolution, en mutation, etc.), créées pour orienter les financements de dispositifs publics d'accompagnement vers les besoins actuels et futurs de l'économie. Une deuxième séquence visera en 2024 à mettre en débat une méthodologie pour tirer une définition partagée de ces métiers d'avenir et pour permettre aux acteurs de l'emploi-formation de concevoir leurs listes de métiers en fonction des finalités recherchées. Ce projet s'appuiera sur un séminaire fermé, rassemblant les contributeurs, les producteurs et les utilisateurs de listes de métiers (administrations, opérateurs, représentants des régions, associations du champ emploi-formation et partenaires sociaux).

# UNE ACTION PUBLIQUE RENOUVELÉE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

L'atteinte des objectifs de transition écologique, de compétitivité et de plein emploi suppose une évolution des outils de l'action publique pour assurer la cohésion entre individus et entre territoires. Comme en 2023, France Stratégie s'attache à mieux comprendre les déterminants des inégalités scolaires et sociales, ainsi que les effets des politiques visant à les réduire, à identifier les réponses possibles au déficit croissant d'attractivité des métiers du secteur public et à imaginer comment décliner au niveau local les objectifs environnementaux que s'est fixés la Nation.

## DES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

#### Inégalités scolaires, mobilité sociale : quels déterminants ?

France Stratégie a conduit en 2023 plusieurs travaux illustrant la prédominance du parcours éducatif dans les différences de revenus à l'âge adulte selon l'origine sociale, l'ascendance migratoire et le sexe, et analysant le poids de chacune de ces variables dans la création des inégalités de trajectoire scolaire. Elle a aussi apporté un diagnostic sur l'évolution de la mobilité sociale et ses déterminants. Ces travaux seront complétés en 2024 dans plusieurs directions : nouveaux travaux sur la différenciation des trajectoires scolaires, en insistant sur les facteurs territoriaux ; études sur la mobilité sociale des jeunes en situation de handicap et de ceux suivis par l'aide sociale à l'enfance ; analyse de la mobilité professionnelle en cours de carrière et de ses déterminants géographiques et sectoriels.

#### Réduire les inégalités scolaires : quelles leçons tirer de vingt ans de réformes ?

La réduction des inégalités est une priorité régulièrement réaffirmée des politiques scolaires depuis plusieurs décennies. Pourtant, le caractère inégalitaire de l'école française et ses difficultés à déjouer la reproduction sociale demeurent étayés par nombre d'études. Les travaux conduits en 2023 par France Stratégie ont mis en évidence la persistance des inégalités scolaires et leur poids dans les inégalités constatées à l'âge adulte. Les réformes paraissent donc avoir échoué à inscrire dans le temps des politiques d'égalité efficaces. À partir d'une analyse des ambitions de ces politiques, des moyens mis en œuvre pour leur déploiement, de leurs modalités d'appropriation et d'une évaluation de leur mise en œuvre, cette étude aura pour objet d'identifier les principaux freins qui s'opposent à la réalisation de leurs objectifs afin d'en tirer des recommandations portant à la fois sur les orientations, le contenu et la mise en œuvre des politiques éducatives.

#### ■ Niveau scolaire : analyse de la situation de la France et pistes d'évolution

Enquêtes nationales et internationales alertent depuis plusieurs années sur la baisse de certaines performances scolaires des élèves en France, à âge donné, dans un contexte d'augmentation régulière du niveau d'étude atteint par les différentes générations. France Stratégie s'attachera à préciser ce diagnostic, à présenter les différentes hypothèses d'explication des phénomènes constatés, à recenser les politiques déjà mises en œuvre pour y répondre et à identifier les pistes de réponse additionnelles, au regard notamment des enseignements de la littérature et des expériences de pays étrangers.

#### Lutte contre les stéréotypes filles-garçons : quels progrès depuis dix ans, quelles priorités d'ici 2030 ?

En 2014, France Stratégie publiait son rapport Lutter contre les stéréotypes filles-garçons : un enjeu d'égalité et de mixité dès l'enfance. En dix ans, le sujet s'est imposé au cœur de nombreux débats. Cette prise de conscience s'est-elle pour autant traduite par des progrès à la hauteur des ambitions affichées ? Ce projet débuté en 2023 s'attache à analyser les liens entre stéréotypes et inégalités, à faire le point

sur l'évolution des stéréoptypes entre filles et garçons sur la décennie passée ainsi que sur les politiques mises en place depuis 2014 dans les différentes sphères de socialisation – petite enfance, parcours scolaire, emploi, etc. – et à identifier les domaines d'action prioritaires et les leviers à mobiliser à horizon 2030.

### CRISE D'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR PUBLIC

France Stratégie a engagé en 2023 une étude sur les difficultés d'attractivité que rencontre la fonction publique pour recruter et fidéliser de nouveaux agents. Le projet vise à objectiver ces difficultés, au regard de celles que connaît le marché du travail et de la situation d'autres pays. Quels sont les déterminants spécifiques à la fonction publique - liés aux missions et au fonctionnement des services publics, aux conditions de travail et aux évolutions de carrière – et ceux qui relèvent de transformations plus générales du rapport au travail et de l'exercice des métiers ? Deux focus portent sur les métiers de l'enseignement et du numérique. Ce projet s'appuie notamment sur une étude qualitative auprès d'étudiants, d'agents en poste ou de démissionnaires (focus-groupe et entretiens individuels). Il s'agit de comprendre ce qui les pousse à entrer ou non dans la fonction publique, à y rester ou non, en étudiant le poids des représentations, les motifs d'insatisfaction et les hiatus entre attentes et réalité des missions, du travail et des carrières. Le projet mobilise aussi des études transversales – sur la prospective des besoins de recrutement selon les métiers à l'horizon 2030 et sur la qualité de l'emploi – dans une perspective de comparaison entre secteurs public et privé et entre métiers. Enfin, ce projet bénéficie de l'expertise d'administrations, d'experts et de chercheurs. Ce travail donnera lieu à des publications à l'automne 2024.

## SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET CONFLITS D'USAGE DU SOL

Après deux notes sur l'artificialisation des sols publiées en 2023, France Stratégie se penchera sur la mise en œuvre du ZAN (zéro artificialisation nette) à l'échelon des schémas de cohérence territoriale et des intercommunalités. Quels sont les conflits d'usage des sols les plus sensibles ? Quelles solutions les collectivités trouvent-elles pour les traiter tout en visant la sobriété foncière ? À partir de territoires aux dynamiques de consommation d'espace complémentaires, on identifiera les leviers disponibles pour accompagner les collectivités. Cette étude examinera les impacts financiers pour les collectivités de l'accueil d'un nouvel habitant, et les nouvelles manières de penser l'aménagement du territoire, l'urbanisation et l'utilisation de l'espace dans le cadre des objectifs de planification écologique.

## LA PLATEFORME RSE – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

France Stratégie assure le secrétariat permanent de la Plateforme RSE, qui réunit une cinquantaine d'organisations représentant les parties prenantes françaises de la responsabilité sociétale des entreprises. Les travaux ont donné lieu à une trentaine de publications, qui portent sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par cette responsabilité sociétale. La Plateforme RSE répond aux saisines du gouvernement et peut s'autosaisir. Suite au renouvellement de ses membres, intervenu au 1er janvier 2024, la feuille de route pluriannuelle est en cours d'élaboration. Pour autant, en 2024, la Plateforme formulera des recommandations sur plusieurs sujets :

- responsabilité sociétale des entreprises et objectifs de développement durable : état des lieux à miparcours de l'agenda 2030, freins et leviers à l'intégration des ODD dans les stratégies RSE des entreprises ;
- intégration des personnes bénéficiaires de la protection internationale en France : recrutement et intégration professionnelle, rôle de l'entreprise et des fondations d'entreprise dans l'intégration.

Enfin, la Plateforme RSE lancera un travail de réflexion afin d'identifier dans quelle mesure les entreprises peuvent se saisir des dispositions prévues dans le volet sociétal de la loi PACTE et des nouvelles obligations règlementaires en matière de reporting de durabilité (CSRD) comme outils de transformation de leurs modèles d'affaires.

## LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR FRANCE STRATÉGIE

France Stratégie est un lieu de débat et de concertation, qui associe à ses réflexions un large panel d'acteurs concernés. Chaque année, elle organise une vingtaine d'événements de haut niveau réunissant des personnalités du monde économique, social, écologique ou académique. En présentiel ou en distanciel, ces événements sont systématiquement retransmis en direct sur notre site internet et nos réseaux sociaux, avec un taux de participation en constante augmentation.

En 2023, une vingtaine d'événements ont eu lieu :

- Six conférences ont abordé des sujets au cœur du débat public : l'impact des évaluations sur la conduite des politiques publiques, l'adaptation au changement climatique, les enjeux emplois de la transition écologique (deuxième conférence des métiers), l'évaluation socioéconomique des projets immobiliers de l'enseignement supérieur ou encore la RSE de demain.
- France Stratégie a également organisé une conférence de haut niveau autour du rapport Les incidences économiques de l'action pour le climat de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz, suivie de six webconférences thématiques sur le bien-être, la croissance, la sobriété, le marché du travail, les enjeux distributifs et la compétitivité.
- Huit webconférences ont valorisé nos travaux sur les métiers de demain, les compétences et les transitions professionnelles, l'impact de l'inflation sur le budget des ménages ou encore les travaux conduits par la Plateforme RSE.

En 2024, France Stratégie poursuit l'animation de débats et de rencontres avec notamment :

- Une conférence pour éclairer les nombreux défis auxquels fait face l'Union européenne (avril), un webinaire sur la stratégie emplois et compétences de la planification environnementale, dans le cadre des travaux du REC (avril); et la troisième édition de la conférence des métiers et des compétences (juillet). Par ailleurs, France Stratégie participe avec la Cour des comptes aux nouvelles Rencontres de l'évaluation au Palais Bourbon, co-organisées avec l'Assemblée nationale (mai).
- Une nouvelle série de conférences ou webinaires visant à présenter nos publications: les inégalités et la mobilité sociale des jeunes (février), le zéro artificialisation nette des sols (mars), les politiques environnementales examinées dans le cadre de l'évaluation du plan France Relance (mars) ou encore l'avis de la plateforme RSE dédié aux Objectifs de développement durable (mai);
- L'organisation et la valorisation des travaux du Forum franco-allemand pour l'avenir, consacrés cette année aux enjeux de la transition énergétique locale.

#### Contacts presse:

Matthias Le Fur, directeur du service Édition-Communication-Événements 01 42 75 61 37 matthias.lefur@strategie.gouv.fr

Anaïs Lannes, chargée des relations presse 01 42 75 60 39 06 72 31 33 14 anais.lannes@francestrategie.eu

Impression France Stratégie, avril 2024

France Stratégie 20, avenue de Ségur TSA 90725 75334 Paris cedex 07 tél. 01 42 75 60 00 Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue, par ses analyses et ses propositions, à l'action publique et éclaire le débat. Elle réalise des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité. Elle produit également des évaluations de politiques publiques. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics et aux citoyens.

En outre, France Stratégie coordonne les moyens d'un réseau d'organismes qui comprend le Conseil d'analyse économique (CAE), le Conseil d'orientation des retraites (COR), le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM), le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS), le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), le Haut Conseil pour le climat (HCC) et le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). France Stratégie apporte également son concours aux travaux du Haut-Commissariat au Plan.

#### RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



@FranceStrategie\_







